

CONSIGNES DE TRI



**LE SMIRTOM DU VEXIN S'ENGAGE
DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS :**
LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QU'ON NE PRODUIT PAS !

Nous vous rappelons que tous les déchets **devront impérativement être présentés** dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin :

- **Bac noir** pour la collecte des **déchets ménagers**
- **Bac jaune** pour la collecte des **emballages/papiers**
- **Bac vert** pour la collecte du **verre**

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rester présentés jusqu'au passage des véhicules de collecte.

Vous n'avez pas encore reçu vos nouveaux bacs ?

Vous avez besoin d'un réajustement de volume ?

Demandez directement auprès du prestataire :

Société ESE

N°Vert 0 800 002 617

(appel gratuit depuis un poste fixe)

ou sur le site :

https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin



RESTES DE REPAS,
COUCHES



EMBALLAGES
PRODUITS LAITIERS



FILMS ET SACS
EN PLASTIQUE



VAISSELLE
JETABLE



BARQUETTES
EN PLASTIQUE



DÉCHETS SANITAIRES
(MASQUES, GANTS...)

> Les déchets sanitaires doivent être déposés dans un **sac fermé** puis jetés dans le **bac ordures ménagères**



PAPIERS, JOURNAUX,
MAGAZINES



EMBALLAGES
MÉTALLIQUES



BOUTEILLES
EN PLASTIQUE



BOÎTES ET
SUREMBALLAGES
EN CARTON



BRIQUES
ALIMENTAIRES



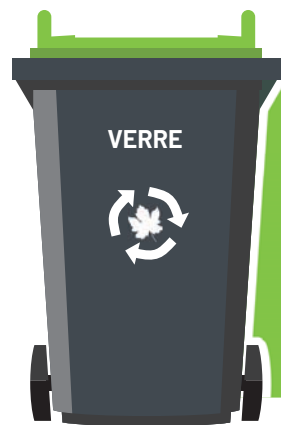
FLACONS DE
PRODUITS D'HYGIÈNE
EN PLASTIQUE



FLACONS DE
PRODUITS MÉNAGERS
EN PLASTIQUE

> Les emballages/papiers doivent être déposés en vrac dans le bac (**pas de sac**)

> Les grands cartons doivent être déposés en déchèteries



> N'OUBLIEZ PAS D'ÔTER LES BOUCHONS ET CAPSULES
> DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES



BOUTEILLES
EN VERRE



BOCAUX
EN VERRE



POTS
EN VERRE

Consultez la liste des emplacements sur le site du syndicat : smirtomduvexin.net

